

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

Mercredi
6 mai 2009
Séance de 11 h 30

Compte rendu n° 54

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

- Table ronde sur la situation à Madagascar en présence de M. Didier Galibert, historien et anthropologue, chercheur associé à l'Université Paris VII Denis Diderot, et M. Stéphane Gompertz, directeur d'Afrique et de l'Océan Indien du ministère des affaires étrangères et européennes. 2
- Informations relatives à la commission..... 9

**Présidence
de M. Axel
Poniatowski,**
président



Table ronde sur la situation à Madagascar

La séance est ouverte à onze heures trente

M. le président Axel Poniatowski. Nous recevons ce matin M. Didier Galibert, historien et anthropologue, chercheur à l'Université Paris Diderot, et M. Stéphane Gompertz, directeur d'Afrique et de l'Océan Indien.

Monsieur Galibert, vous êtes l'auteur d'une thèse sur le champ du pouvoir à Madagascar, qui vous a conduit à étudier l'impact du modèle politique occidental sur la société politique malgache traditionnelle entre 1956 et 2002.

Vous pourrez nous faire part de votre analyse, en nous éclairant sur les causes des violences et de l'instabilité politique que connaît Madagascar – après les espoirs suscités par l'arrivée au pouvoir en 2002 de Marc Ravalomanana – et sur les caractéristiques sociales de l'île, susceptibles de mieux nous faire comprendre cette crise de légitimité.

Les derniers échos de la situation à Madagascar restent très préoccupants : manifestations violentes, complexité du paysage politique, crise économique aggravée par la suspension de l'aide budgétaire, situation humanitaire inquiétante. Votre audition est donc particulièrement appropriée pour nous permettre de mieux comprendre les ressorts de ce conflit.

M. Didier Galibert. Il convient de garder à l'esprit que les violences concernent presque uniquement la capitale, à l'issue d'une phase de pillages qui a fait tache d'huile en province pendant quelques jours seulement.

La crise malgache peut être lue, à un premier niveau, comme une rivalité factionnelle articulant deux conflits. Deux notables se disputent l'espace médiatique et les opportunités d'enrichissement : l'événement initial de la crise est la fermeture, le 13 décembre dernier, d'une station de télévision appartenant à celui qui n'est alors encore que le maire de Tananarive, Andry Rajoelina, surnommé « TGV ». Comme Marc Ravalomanana, « TGV » est originaire des Hautes Terres et appartient au milieu entrepreneurial de la capitale. Comme l'avait fait son adversaire en 2002, il se présente comme un homme nouveau, porté par l'esprit d'entreprise et le culte de la réussite individuelle, ce qui constitue une innovation culturelle.

Leur rivalité s'inscrit dans un système de réseaux très personnalisés et aux contours instables, adoptant des mots d'ordre et des objectifs inspirés par des cultures politiques étrangères sans incidence sur leur fonctionnement. Les réseaux évincés par Marc Ravalomanana en 2002 sont venus s'agglomérer à la contestation menée par Andry Rajoelina, dans le cadre d'une alliance très fragile.

Par ailleurs, un fossé s'est creusé entre Marc Ravalomanana et son armée : l'arrêt de la multiplication des hauts grades, la distorsion entre les salaires de l'armée et ceux de la police et, peut-être, un fléchissement du niveau de formation des officiers et des sous-officiers lié aux difficultés du système éducatif depuis les années 1980 ont rendu l'armée moins légaliste et moins respectueuse de ses chefs.

Derrière cette dimension clientéliste ont joué des évolutions plus profondes, comme l'explosion du nombre des jeunes. Dans une société qui reposait sur le principe de séniorité et sur une implacable hiérarchie de la naissance selon les ordres sociaux, les initiatives d'Andry Rajoelina peuvent apparaître comme un triomphe de la jeunesse, dans un amalgame sans doute provisoire entre l'impatience des cadets de la bonne société et l'appétit des jeunes déshérités de

la ville basse, protagonistes des grands pillages de la fin janvier. La capitale, seule grande ville du pays, est le creuset de cette force et de ces frustrations.

Les projets de concession de terres à des entreprises de pays industrialisés et émergents – une logique globale également à l'œuvre en Afrique et en Amérique du Sud – ont certainement constitué une erreur politique majeure, dans un pays assimilable tout entier à un vaste sanctuaire habité par les ancêtres. Il n'y a pas eu d'émeutes rurales significatives en janvier mais cette violence symbolique contre le droit au sol traditionnel a fourni une occasion politique aux salariés urbains, manifestants pacifiques des premiers *meetings*.

Beaucoup plus profondément, la crise dénote une nouvelle impasse sur le terrain de la légitimité politique, qui explique le renversement du président et le surgissement de la violence dans l'espace public de la capitale, en contradiction avec un passé récent de conflits pacifiques et fortement ritualisés. Pour les manifestants des mois de janvier et de février, Marc Ravalomanana a trahi le contrat moral qui le liait à son peuple, sous le couvert des Églises chrétiennes. Tout son combat contre le président Didier Ratsiraka se résumait à l'instauration d'un État religieux, faisant fi d'un idéal laïc assimilé à l'héritage colonial et tourné vers une appropriation effective des valeurs de la citoyenneté. Son mandat de vice-président de la principale Église protestante – la FJKM – était perçu comme une garantie de cette réconciliation de la nation avec le développement.

Mais les Églises ont été prises à contre-pied par l'enrichissement du président – le chiffre d'affaires de son groupe industriel aurait été multiplié par quatre, sans aucune retombée sociale en milieu urbain, tandis que les dépenses de prestige s'accroissaient –, ce qui a eu deux conséquences. D'une part, les Églises n'ont pu jouer efficacement leur rôle d'encadrement et de médiation, du fait de la proximité de l'une d'elles avec le pouvoir ; d'autre part, la faillite du seul modèle national de légitimité politique a laissé un vide béant.

Pourquoi la crise dure-t-elle ? La nouveauté réside dans le caractère massif des pillages des 26 et 27 janvier, lorsque la quasi-totalité du secteur marchand moderne de la capitale a été désossée par une marée humaine venue de la ville basse, dans une sorte de réappropriation sociale effaçant les signes les plus visibles d'une croissance non partagée. Un tel déferlement démontre l'absence d'alternative à la stricte ritualisation religieuse des conflits politiques et pèse désormais sur les actes du gouvernement de transition.

En outre, les violences – massacre du 7 février contre les partisans d'Andry Rajoelina, fusillades sporadiques dirigées contre ses adversaires « légalistes » – se sont banalisées. Le nombre des morts paraît faible au regard d'hécatombes africaines, mais c'est le code traditionnel, assimilant l'ordre social et politique des vivants visibles au cosmos tout entier – comme si l'affichage de l'usage de la force mettait en péril la totalité de la vie sociale, publique et privée –, qui a été violé.

Inversement, la logique traditionnelle des palabres et du pourrissement délibéré des situations perdure. On songe à la participation des protagonistes à d'infructueuses réunions de conciliation ou au dosage de répression et de tolérance caractérisant l'attitude du pouvoir de transition à l'égard des médias et des manifestants restés fidèles à Marc Ravalomanana.

Il serait erroné de ne voir dans ces demi-concessions que des précautions à l'égard des bailleurs de fonds et des partenaires africains, tant l'histoire malgache paraît démontrer une capacité d'influence assez faible des acteurs étrangers. J'explique ce fait par la conjonction d'un sentiment insulaire puissant, d'une conscience nationale ancrée dans l'unité linguistique et religieuse – en amont du travail des missionnaires – et d'un héritage culturel privilégiant la non-responsabilité des puissants à l'égard du bien-être populaire. Ceux qui exercent le pouvoir

basculent encore dans une véritable surnature, éloignée de ce que l'on appellerait en Occident un simple égoïsme social.

Seule notre capacité de compréhension de la distance culturelle nous fournira la clé d'analyse. Les contradictions de la société malgache concernent à la fois le règlement des conflits politiques et la définition de la légitimité. Le court-circuitage du sommet de la chaîne de commandement dénote une crise profonde de l'institution militaire. Il débouche sur un usage erratique de la violence. À Tananarive, la frontière est poreuse entre les partisans de la démocratie et un peuple misérable en quête de sens, à l'affût d'un homme providentiel qui reprendrait une partie de l'héritage symbolique des anciens rois tout en respectant les apparences de la modernité.

Aussi la crise de *leadership* peut-elle avoir des conséquences redoutables. Le recul du modèle démocratique des Églises et la pérennité de cette crise culturelle me paraissent conduire à l'accroissement de l'instabilité et à la multiplication des aventures politiques. En revanche, l'attractivité des ressources de prestige et de richesse que représente le pouvoir national plaide en faveur du maintien de l'unité de l'État. Tout compte fait, je ne suis guère optimiste.

M. le président Axel Poniatowski. Monsieur Gompertz, en votre qualité de directeur d'Afrique et de l'Océan Indien au ministère des affaires étrangères, il serait intéressant que vous nous présentiez la position et les initiatives prises par la France pour contribuer à une solution politique durable de sortie de crise. Pourriez-vous également nous faire part des conclusions de la réunion d'un groupe international de contact, le 30 avril, et des diverses démarches entreprises aux niveaux européen et international ?

M. Stéphane Gompertz. Par profession, les diplomates sont optimistes, même s'ils sont face à un dilemme, comme à Madagascar.

C'est bien un coup d'État qui a eu lieu, même si les événements de mars sont le résultat d'un mécontentement populaire croissant face aux dérives économiques et financières de l'ère Ravalomanana – le président ayant eu tendance à confondre les deniers de la République et les intérêts de son empire industriel. Malgré un taux de croissance soutenu, ces excès n'étaient plus tolérables.

La tuerie du 7 février a constitué un tournant. Si Andry Rajoelina et ses partisans ont commis des imprudences en poussant les manifestants vers le palais, les tirs de la garde présidentielle ont scellé le sort du régime.

Les subtilités juridiques qui tendent à légitimer le passage de témoin au directoire militaire, puis la transmission du pouvoir à Andry Rajoelina peuvent être séduisantes ; il n'en reste pas moins que ces actes ont pris place en dehors du processus constitutionnel.

Pour autant, la France ne retient pas l'hypothèse d'un retour au pouvoir de Marc Ravalomanana. Seule la communauté des États d'Afrique australe – la SADC (Southern African Development Community) – l'envisage encore. Même la présence physique à Madagascar du président semble problématique.

Notre pouvoir d'influence n'est pas nul. La chargée d'affaires de notre ambassade, Marie-Claire Girardin, a dû prendre des décisions lourdes de conséquences sans avoir le temps d'en référer à l'administration centrale : elle a accueilli à la Résidence, sur sa demande, Andry Rajoelina, qui estimait sa sécurité menacée, et a, par la suite, dit ce qu'il en était à Marc Ravalomanana. Ces décisions étaient justifiées. L'ambassadeur qui est arrivé récemment à ce poste, Jean-Marc Châtaigner, au travers de ses contacts quotidiens avec les factions, les

encourage à trouver un chemin d'entente. Il entretient également des liens avec la Haute autorité de transition et les deux facilitateurs, Tiébilé Dramé pour les Nations unies, Ablassé Ouedraogo pour l'Union africaine.

La communauté internationale agit notamment auprès des quatre factions – celles de Rajoelina, de Ravalomanana, de Ratsiraka et de Zafy. Lorsque s'est produite la transmission de pouvoir, Tiébilé Dramé était présent et a lu le communiqué, cautionnant ainsi cet acte irrégulier. Là encore, cette décision était la bonne car elle a permis d'éviter que des affrontements armés ne se produisent.

L'Union européenne est représentée à Madagascar par l'ambassadeur de France, l'ambassadeur d'Allemagne et le délégué de la Commission. Le dialogue politique avec les parties prenantes au conflit, mis en place dans le cadre de l'article 8 de la convention de Cotonou, a été repoussé à plusieurs reprises ; il devrait se nouer le 18 mai. Parallèlement, la procédure plus contraignante prévue par l'article 96, qui pourrait déboucher sur des sanctions, devrait se mettre en place.

Pour autant, l'Union européenne doit faire preuve de prudence. S'il est nécessaire de faire pression sur les autorités afin qu'elles s'accordent sur une charte de transition et que soient organisées le plus rapidement possible des élections, nous estimons qu'une interruption de l'aide économique aurait des conséquences dramatiques. Dans un mois, les caisses seront vides et les fonctionnaires ne seront plus payés ; la guerre civile risque d'éclater, alors que les tensions entre les Merinas des hauts plateaux et les côtiers s'exacerbent.

La France a, la première, suggéré la création d'un groupe de contact international sur Madagascar. Un conseil consultatif s'est réuni pour la première fois à Addis-Abeba : présidé par l'Union africaine, il réunit l'OIF, la Commission de l'océan Indien, les membres permanents et les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que la SADC. Cette dernière, représentée par le ministre des affaires étrangères du Swaziland, s'est opposée aux autres organisations.

Le texte adopté fournit à la communauté internationale une base pour accompagner la transition et faire pression sur les parties, dans le respect de la souveraineté malgache. Il réitère la condamnation du changement de pouvoir anticonstitutionnel mais, contrairement à ce que souhaitait la SADC, ne prône pas le retour au pouvoir de Marc Ravalomanana ; il préconise la poursuite du dialogue national, avec l'aide des facilitateurs, et la tenue d'élections à court terme ; il appelle au maintien de l'aide humanitaire ; enfin, il condamne les violences et les incitations à la violence dont ont pu se rendre coupables les partisans de Marc Ravalomanana, comme Manandafy Rakotonirina, son « Premier ministre », arrêté, depuis, dans des conditions critiquables.

La sortie de crise devra peut-être passer par une réforme de la Constitution. Autant nous trouvons contestable de modifier la condition d'âge pour se présenter à la présidence, autant l'obligation d'être né de père et de mère malgache pourrait être utilement supprimée.

La France est plus que réservée à l'égard d'une candidature d'Andry Rajoelina à la présidence. Nous tentons de le convaincre que ce ne serait pas là son intérêt. Par principe, nous considérons qu'il n'appartient pas à ceux qui gèrent une transition démocratique de se présenter aux élections. Le président de la Haute autorité de transition n'a que 35 ans.

M. le président Axel Poniatowski. Monsieur Galibert, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la corruption et le détournement des fonds publics ne débouchent-ils sur une situation que Madagascar a déjà connue ?

M. Didier Galibert. Tout d’abord, je ne crois pas que l’opposition entre côtiers et Merina puisse expliquer ce qui se passe depuis quinze ans, dans la mesure où les personnes qui ont pris part aux conflits successifs sont indifféremment originaires des Hautes Terres ou des villes côtières.

Le problème tient plutôt à un défaut d’enracinement des principes de base de la démocratie. D’une part, la pénurie de biens tend à accentuer la course au pouvoir, promesse d’enrichissement personnel ; d’autre part, une forme de nostalgie historique confère au pouvoir une dimension sacrée, religieuse, quel que soit son détenteur. Aujourd’hui, les voies d’accès ne sont plus seulement celles de la naissance ; elles se sont diversifiées. Cette évolution déboussole les Malgaches, qui hésitent entre une logique monarchique, strictement religieuse, et une logique républicaine, qui passerait par les urnes. La société est en miettes et je n’entrevois pas d’issue cohérente, à court terme.

M. Jacques Myard. Pour ma part, je ne suis ni optimiste ni pessimiste, mais réaliste. Cela fait cinquante ans que la France suit la situation à Madagascar, ce qui n’a pas empêché l’île d’aller de mal en pis. Les efforts de la communauté internationale et du « machin » qu’est l’Union européenne n’aboutissent à rien. La France doit et peut agir seule : l’ambassade de France n’était-elle pas à la pointe de l’action ces derniers mois ?

Quel est le taux de croissance démographique ? N’a-t-il pas obéré toute possibilité de progrès économique ? Quel est le statut des terres concédées à la Corée du Sud ; des paysans locaux en ont-ils été évincés ? Quelle est l’influence des États étrangers ? Enfin, comment pouvez-vous parler de processus constitutionnel, Monsieur Gompertz ? L’armée est-elle à même de restructurer ce pays ? N’est-ce pas là que la France doit porter son effort, notamment en matière de coopération militaire – secteur que la loi de finances a amputé de manière inadmissible ?

M. Didier Galibert. Les chiffres publiés dans les annuaires statistiques correspondent à une illusion, puisqu’il est impossible d’aboutir à une certitude comptable concernant la démographie. Néanmoins, il semble que le taux annuel soit supérieur à 3 % de croissance. Sous l’ère Ravalomanana, la croissance du PIB était supérieure à celle de la population, bien que la question de la répartition continuât de se poser.

L’accord sur les terres avec l’entreprise Daewoo Logistics – filiale du conglomérat Daewoo – n’était pas encore finalisé. L’idée était de céder à bail emphytéotique 1,3 million d’hectares, afin de produire du maïs et de l’huile de palme destinés à l’exportation. Dans un pays où beaucoup ne mangent pas à leur faim, cela a été vécu comme une provocation, d’autant que le nombre de paysans malgaches concernés par les retombées – 60 000 emplois environ – était dérisoire. J’ajoute que les populations n’ont pas été consultées ; les terres non titrées ont été considérées comme du domaine de l’État, alors que des centaines de milliers de Malgaches y vivaient depuis des siècles.

M. Stéphane Gompertz. La France, qui a joué un rôle important sur place, doit entraîner ses partenaires européens. Pour diverses raisons, certains d’entre eux, et non des moindres, manifestent une grande sympathie à l’égard de Marc Ravalomanana, ami personnel du président de la République fédérale d’Allemagne.

L’armée n’est pas la seule force de sécurité ; la gendarmerie – qui tente de se faire reconnaître – et la police sont également présentes. L’armée est, elle aussi, déboussolée et divisée : les généraux voient d’un mauvais œil la nomination comme ministre des forces armées d’un colonel mutin, Noël Rakotonandrasana. Tout en accompagnant le retour à l’ordre constitutionnel, nous devons renforcer notre coopération militaire, afin que les forces de sécurité retrouvent leur moral et leur cohésion.

M. René-Paul Victoria. Je regrette profondément que notre diplomatie n'ait jamais eu le réflexe d'interroger le président du groupe d'amitié France-Madagascar que je suis, député, en outre, de la Réunion, voisine de Madagascar. Cela est d'autant plus dommageable que la position française est critiquée et que les informations que j'ai recueillies auprès des Malgaches auraient été utiles à la gestion de cette crise par la France. De manière générale, les présidents des groupes d'amitié sont rarement consultés.

Pour le peuple, les acteurs économiques et le monde politique malgaches, effectivement déboussolés, la solution passe par un retour aux urnes. Les élections doivent se tenir le plus rapidement possible et nous devons accompagner le nouveau gouvernement, afin de ne pas retomber dans les travers que nous avons connus.

M. Dominique Souchet. Monsieur Gompertz, pouvez-vous préciser le poids respectif des différentes factions, notamment celles de M. Ratsiraka et de M. Zafy ? Pourquoi Marc Ravalomanana s'est-il réfugié en Afrique du Sud ? Y a-t-il selon vous un troisième homme, susceptible de dénouer la crise ?

M. Jean-Yves Le Déaut. Nous souhaitons depuis plus d'un mois que le groupe d'amitié se réunisse, et nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le président, d'avoir organisé cette table ronde.

Pour avoir vécu sept ans à Madagascar, je sais combien la société malgache est déboussolée et combien l'histoire se répète. Mais depuis le départ de Gabriel Ramanantsoa, suivi par l'assassinat de Richard Ratsimandrava, l'arrivée de Didier Ratsiraka, l'ère Zafy très mouvementée, le retour de Didier Ratsiraka – sous influence chinoise – et l'avènement de Marc Ravalomanana – sous influence américaine – la France brille par son absence. Ses élites universitaires, ses militaires ont disparu.

Vous n'avez pas mentionné l'épisode du rappel de notre ambassadeur, sur la requête du président Ravalomanana, qui estimait que Gildas Le Lidec avait le « mauvais œil » – ce qui nous a valu de ne pas avoir de représentant lorsque la crise s'est déclenchée.

Comment voyez-vous le retour de la France ? Est-il possible de mener une véritable coopération militaire ? Ne trouveriez-vous pas utile de vous adjoindre le concours des Français en contact avec les intellectuels malgaches, afin de nouer des liens avec l'ensemble des factions ? Enfin, la France a-t-elle intérêt à imposer un candidat, au risque de se voir une nouvelle fois critiquée ?

M. Jean-Michel Ferrand. Sur quelles forces économiques, politiques et sociales Andry Rajoelina peut-il s'appuyer ? Quel est le rôle de l'Union africaine et de la SADC dans ce conflit interne ? Qui pourrait être le troisième homme ?

M. Robert Lecou. Quelle est exactement l'influence de la France à Madagascar, tant sur le plan économique que culturel – l'anglais ayant été déclaré langue officielle en 2007 ?

M. Patrick Labaune. Monsieur Galibert, vous avez expliqué que tout se jouait dans la capitale, et même dans certains quartiers de Tananarive. Cela signifie-t-il que le reste du pays n'existe pas ? Quel est le poids respectif des différentes forces de sécurité et des Églises, à même de canaliser les violences actuelles ? Dans une société en miettes, comment une majorité pourrait-elle sortir des urnes, surtout si le scrutin est proportionnel ? Cela ne risque-t-il pas de mener à la dictature ?

Mme Marie-Louise Fort. Un ex-président peu honnête, une armée déboussolée, le fomenteur d'un coup d'État qu'il ne serait pas souhaitable de voir se présenter aux élections :

quels peuvent être les éléments fédérateurs de la société malgache ? Quels sont les pays à même d'accompagner ce redémarrage ?

M. François Baroin. Quel peut être le rôle de la Commission de l'océan Indien, qui jouit d'une certaine influence auprès des Seychelles ou de Maurice ? Cette crise permettra-t-elle de résoudre la question mahoraise ? Peut-il y avoir des déclinaisons dans les éléments de négociation dont la France usera auprès du nouveau pouvoir ?

Enfin, j'aimerais connaître les éléments de langage que vous utiliserez afin de convaincre Andry Rajoelina qu'après avoir joué sa peau et pris le pouvoir, il est dans son intérêt de partir ? Lui proposerez-vous un schéma à la Poutine ?

M. Stéphane Gompertz. Au plus fort de la crise, le ministre Alain Joyandet s'est rendu à Madagascar avec une délégation de la Commission de l'océan Indien. Tout en voulant affirmer le rôle de la France, nous nous efforçons d'agir le plus possible avec nos partenaires.

Nous sommes preneurs des suggestions que vous pourriez nous faire, Monsieur Victoria : votre connaissance du terrain et des réseaux malgaches nous sera très utile.

Je ne saurais vous dire le poids des différentes factions, elles-mêmes divisées – ainsi, Pierrot Rajaonarivelo est brouillé avec Didier Ratsiraka. Nous dialoguons avec chacune d'entre elles.

Marc Ravalomanana est parti de son propre chef en Afrique du Sud, au moment où nous nous demandions quel pays représenté à Madagascar prendrait l'initiative de l'accueillir.

Je ne sais pas si le troisième homme existe mais parmi les candidats officieusement déclarés figurent des personnes de grande valeur. Celles-ci pourront-elles peser suffisamment ? Je ne sais pas. Est-ce à nous de les y aider ? Je ne sais pas non plus ; si nous encourageons une candidature, ce sera aussi discrètement que possible. En effet, chaque fois que nous intervenons sur la place publique, nos propos sont déformés et instrumentalisés par l'une ou l'autre des factions.

La France n'est jamais partie, Monsieur Le Déaut. Bouygues, Total, Orange, Colas sont présents sur le territoire. Beaucoup de Français vivent à Madagascar et l'on compte 22 000 bi-nationaux. Certes, notre présence et notre influence ont diminué, notamment sous Ravalomanana. Le fait que l'anglais ait été déclaré langue officielle n'entamera pas la prédominance du français.

Nous devons encourager la coopération décentralisée ; la coopération étatique, elle, dépend du budget que vous votez ! Sachez que nous ne pourrions tenir aucun des engagements pris au titre des documents cadre de partenariat. Nous n'en avons plus les moyens.

Gildas Le Lidec est l'un des diplomates les plus talentueux du ministère. Il s'est fait chasser comme un malpropre, soupçonné par Marc Ravalomanana de porter le mauvais œil. Paradoxalement, s'il était resté sur place et que le président avait écouté ses conseils, ce dernier serait peut-être encore au pouvoir.

La SADC doit se réunir de nouveau le 9 mai. Si elle s'en tient à la position qu'elle a jusqu'ici adoptée, cela risque de tendre les négociations. L'Union africaine, par son envoyé, Ablassé Ouedraogo, fait un travail remarquable dans le sens du réalisme. Nous ferons notre possible pour l'appuyer.

Les Comores ont fort mal pris la consultation populaire à Mayotte. Alors que les présidents Sambi et Sarkozy étaient convenus que les Comores ne porteraient pas l'affaire devant les instances internationales, elles ont fait adopter des résolutions par l'Union africaine et par la Ligue arabe – la motion a été repoussée par la Commission de l'océan Indien. Nous maintiendrons, malgré tout, le dialogue, sans quoi l'immigration clandestine en direction de Mayotte continuera de croître.

Nous dirons à Andry Rajoelina qu'en se présentant maintenant, il court le risque de ne pas être élu ou d'hériter d'une situation impossible à gérer. Il lui serait bien plus profitable de suivre l'exemple d'Amadou Toumani Touré, au Mali, qui a cédé volontairement le pouvoir et est revenu à la faveur de nouvelles élections. Se présenter n'est ni dans son intérêt ni dans celui du pays. Nous lui donnerons ce conseil en toute amitié, en lui rappelant que nous l'avons aidé face à des partenaires hostiles – SADC en tête – qui réclamaient des sanctions.

M. Didier Galibert. La langue française, seule langue d'enseignement à l'université, est un marqueur de distinction sociale. Mais elle souffre d'un déficit de légitimité.

Le reste du pays existe. Il se trouve que les deux protagonistes de la crise actuelle partagent la même origine. Le schéma centre-périphérie ne fonctionne donc pas, fort heureusement.

Il y a 40 % de chrétiens, dont 60 % sont catholiques. La structure du protestantisme change peu à peu, au bénéfice des mouvements évangéliques et charismatiques. Les Français seraient bien inspirés de comprendre que la démocratie, à l'échelle de la planète, ne passe pas nécessairement par la laïcité. La pérennité de notre langue et de notre culture passe aussi par la sécurisation de la langue et de la culture malgaches.

Nous devons agir en fonction de ce constat d'instabilité structurelle et prendre des décisions en conséquence. Cela nous évitera de rejouer sans arrêt la même pièce et nous permettra de sortir de l'ère post-coloniale. Ainsi cette crise serait-elle l'occasion de refonder nos relations avec les Malgaches.

M. le président Axel Poniatowski. Je vous remercie, Messieurs, de nous avoir éclairé sur ce sujet difficile, que nous continuerons à suivre de près.

*

Informations relatives à la commission

La commission des affaires étrangères, sur proposition de son Bureau, a décidé la création d'une mission d'information collective sur le thème suivant : « **Le rôle de la Turquie sur la scène internationale** ».

Cette mission de douze membres est ainsi composée :

Président : M. Jean-Marc Roubaud

Rapporteure : Mme Marie-Louise Fort

Membres : Mme Martine Aurillac, MM. Michel Delebarre, Tony Dreyfus, Louis Guédon, Jean-Claude Guibal, Jean-Pierre Kucheida, Didier Mathus, Jean-Claude Mignon, Rudy Salles et Gérard Voisin.

La séance est levée à douze heures quarante-cinq.